

CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 21 avril 1972

CCC/EES (72) 44

Or. fr.



COE082177

COMITE DE L'EDUCATION EXTRASCOLAIRE ET DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

La télévision, les techniques nouvelles de diffusion et le développement culturel

Groupes d'experts (Paris, 4-5 mai 1972)

RAPPORT DE SYNTHESE(1)

par

Robert WANGERMEE

Directeur Général
Radiodiffusion Télévision Belge
Emmissions françaises

(1) Ce rapport a été rédigé sans avoir pu tenir compte de deux études, celle de M. François (Problèmes de production des programmes destinés aux cassettes) et celle de M. Girard (Réflexion sur une production de télévision par ou pour des communautés restreintes).

AVANT-PROPOS

"L'audio-visuel entre dans son troisième âge demain matin : nous ne l'avons pas si bien maîtrisé pendant les deux âges précédents que nous puissions passer le cap de l'ère nouvelle sans nous poser quelques questions ! Les ayant posées, il faudra y répondre, sans perdre de temps, car tout va très vite. Des réponses bien pensées ne suffiront pas : il faudra les traduire en dispositions pratiques, en comportements individuels et en lois à faire voter dans les parlements" (1) !

Ce passage d'un article paru en décembre 1971 dans un quotidien belge fait en quelque sorte écho aux réflexions et aux préoccupations formulées au Conseil de la Coopération Culturelle lors d'un débat sur ce qui fut appelé "L'après-télévision" (2). Aux termes de ces discussions, il fut convenu qu'une série d'études prospectives sur "La télévision, les techniques nouvelles de diffusion et le développement culturel" serait mise en chantier au cours du second trimestre de 1971.

Confiées à d'éminents spécialistes européens, elles ont été élaborées d'après un plan d'ensemble (3) conçu par M. Wangermée, Directeur général de la Radio-Télévision Belge (émissions françaises), directeur du projet. Elles seront soumises à un groupe d'experts dont les conclusions seront ensuite présentées au Conseil de la Coopération Culturelle, afin de lui permettre d'étudier les possibilités d'action du Conseil de l'Europe dans ces domaines complexes. Le présent document est une de ces études ; on en trouvera la liste complète en Annexe.

./.

(1) Leon Thoorens

(2) Doc. CCC (71) 15

(3) Doc. CCC/EES (71) 73

INTRODUCTION

Les multiples perspectives ouvertes par les nouvelles technologies de la communication ont provoqué des enthousiasmes que la réalité ne justifiera peut-être pas dans toute la mesure souhaitée.

Au cours des deux dernières années, on a assisté à une prolifération quelque peu anarchique des travaux relatifs aux possibilités futures. D'autre part, certaines expériences concrètes, mais partielles et dispersées, ont été réalisées dans divers secteurs. A l'heure actuelle, un effort de réflexion critique s'impose, vu les résultats des études et des premières réalisations.

Il faut en effet renoncer aux illusions pour élaborer une politique culturelle efficace face à l'évolution des techniques. Pour cela, il convient de :

1. distinguer dans la masse de ce qui a été écrit les éléments de connaissance fournissant une base réaliste pour la prospective ;
2. déterminer les instruments permettant d'évaluer le degré de probabilité des prévisions ;
3. fixer l'orientation de certaines actions concrètes qui doivent être engagées dès maintenant.

Peut-être les illusions s'expliquent-elles par le fait que jusqu'à présent, dans de nombreuses analyses, l'élément technologique a prévalu sur les autres considérations. Il n'a pas été suffisamment mis en rapport avec son environnement.

Sans doute conviendrait-il d'inverser le processus d'analyse en considérant les nouvelles techniques à travers la manière dont elles doivent s'insérer dans cet environnement qui évolue en fonction de déterminismes socio-culturels, économiques et politiques souvent contraignants.

Dans ce sens, il y a lieu d'établir une priorité des besoins du public sur tout autre élément. Les besoins sont à évaluer notamment en tenant compte de la réception, c'est-à-dire des possibilités de pénétration réelle des messages dans le public. La façon dont doivent être satisfaits les besoins est à apprécier, d'une part, en fonction des ressources au niveau de la consommation et de la production et, d'autre part, en fonction des spécificités des techniques dont chacune

peut répondre à des exigences particulières en s'intégrant à un système d'actions composites. Enfin, le cadre organisationnel des techniques doit être envisagé à travers les impératifs économique-politiques dans un contexte social déterminé.

Pour suivre de près une réalité sans cesse mouvante, l'analyse doit se faire par stades d'évolutions prévisibles.

Ainsi, la définition d'une politique culturelle réaliste concernant l'emploi des nouvelles techniques relève d'une véritable "écologie de la communication".

Voici, en exemple, quelques questions fondamentales qui doivent être posées aux différents niveaux d'analyse précités. Elles seront illustrées en détail plus loin, lors de l'évocation de chacune des techniques qui résumera les principaux points mis en valeur dans les travaux des experts.

Peut-être pourront-elles suggérer certains thèmes d'études et d'expériences-pilotes dont le Conseil de l'Europe devrait prendre l'initiative.

A. Les besoins

- Comment évoluera le "budget-temps" des récepteurs ?
Pourront-ils réellement absorber "l'offre" croissante en communications ?

Selon l'évolution mise en lumière par M. Magnus, la réalité "temps de loisirs" ne correspondra pas aux prévisions généralement fort optimistes. Dans ce sens, il faudra envisager des phénomènes de substitution dans la "consommation" des différents media.

- Quels besoins sont déjà satisfaits par les media existants, et de quelle manière ?

Dans le domaine audio-visuel, ce sont avant tout les besoins majoritaires auxquels répondent les media existants. Néanmoins, on consacre déjà une attention certaine aux exigences minoritaires en fonction de la diversification croissante des besoins. Des recensements s'imposent de ce qui est réalisé à cet égard.

- Quels besoins sont à satisfaire d'une part à court terme, d'autre part à moyen terme ?

Il semble que l'éducation permanente des adultes, par exemple, représente dans la plupart des pays un besoin nettement prioritaire. Des actions rapides et limitées doivent sans doute être envisagées dans l'immédiat. Elles devront s'élargir à des entreprises plus vastes, planifiées de manière précise.

- Les besoins peuvent-ils être satisfaits individuellement ou collectivement (au niveau du groupe, de la communauté, de la nation) ?

L'éducation nécessite sans doute des actions plus ponctuelles, plus limitées socialement et culturellement que, par exemple, certaines formes d'information qui peuvent être diffusées sur des échelles plus larges. A l'importance des publics et à la forme d'utilisation des messages doivent correspondre des media spécifiques.

- La satisfaction des besoins implique-t-elle des modifications fondamentales de certaines structures socio-culturelles ?

En matière d'enseignement scolaire, par exemple, l'intégration des nouvelles technologies rendra-t-elle indispensable une redéfinition du système traditionnel, comme le suggère M. Schaeffer ? Ou les media doivent-ils fonctionner comme simples compléments matériels de l'enseignement classique, selon l'avis de nombreux autres spécialistes ?

B. Les ressources matérielles et culturelles aux niveaux de la consommation et de la production

- Quels sont les moyens disponibles pour la consommation ?

L'étude menée récemment en France (citée par M. Girard) tend à indiquer qu'avant une certaine saturation du parc des récepteurs de télévision en couleur, en 1975, les consommateurs auront très peu de possibilités matérielles d'acquérir d'autres supports. Vers 1985, cependant, ces possibilités seront très larges.

- Qui consommera ?

En France, si l'on s'en rapporte à la même étude, ce sont surtout les particuliers : ils consentent des dépenses culturelles cinq fois plus élevées que les collectivités. Parmi les collectivités, voire les institutions, lesquelles sont susceptibles de s'ouvrir le plus largement aux nouvelles techniques ? Le marché qu'elles représentent est-il vraiment aussi réceptif que d'aucuns semblent le croire actuellement ?

On peut, certes, compter sur divers types d'organisations riches et ouvertes aux innovations, notamment dans l'industrie. Le secteur de l'enseignement, cependant, a souvent fait preuve de beaucoup de réticence à l'égard de la technologie et, ce, à la fois pour des raisons financières et culturelles.

./.

- Quel est le rapport consommation - coût des techniques ? A quel niveau se situera la "rentabilité" culturelle et commerciale de chacune d'elles ?

L'emploi du satellite, par exemple, ne se justifie qu'au-delà d'un certain nombre de "consommateurs" réels. En deçà de ce seuil, d'autres techniques de transmission sont plus rentables.

D'autre part, le développement de la vidéo-cassette, davantage encore que celui d'autres moyens, dépendra essentiellement du coût à la consommation. Ce coût sera avant tout fonction d'une relative standardisation des systèmes.

- Quelles seront les ressources matérielles disponibles pour la production ?

Dans certains cas, comme dans ceux d'expériences originales réalisées sur vidéo-cassettes ou en télédistribution, cette question prendra une importance fondamentale. On devra peut-être trouver des solutions par l'intervention d'instances à responsabilité culturelle.

- Quelles seront les ressources culturelles de la production ? Seront-elles suffisantes pour alimenter les nouveaux supports dans la perspective d'apports originaux ?

Afin que la multiplication des productions ne provoque pas l'uniformisation et même la dévalorisation, des actions pourraient être imaginées pour assurer la formation continue de réserves culturelles d'un niveau adéquat. Cette formation serait nécessaire surtout en vue de l'alimentation des programmes nouveaux produits par et pour des communautés restreintes et diffusés par télédistribution.

C. Les technologies de la communication, leur spécificité et leurs fonctions.

- Qu'est-ce qu'un médium est seul capable de faire ? Qu'est-ce qu'il fait mieux que les autres et à moindres frais ?

Des substitutions fonctionnelles devront se produire entre les médias en vertu de leur rentabilité respective vue par rapport aux besoins. On peut, par exemple, estimer que dans le domaine éducatif, la vidéo-cassette pourra reprendre certaines tâches assurées actuellement par la télévision. En raison de sa plus grande souplesse, elle devrait mieux s'intégrer notamment à l'enseignement scolaire.

./.

- Quelle peut être la coopération entre les techniques ? De quelle manière doit-elle s'articuler dans des secteurs déterminés ?

On peut imaginer des systèmes "multi-media" dans lesquels les media se situent chacun dans le prolongement des autres, en se complétant mutuellement. On estime généralement que les techniques devront fonctionner non pas en régime de concurrence, mais de complémentarité. Il reste à déterminer dans quelle mesure cette complémentarité, tout comme la concurrence, conduira non pas à la diversité de l'offre mais à l'uniformisation.

D. L'organisation de la production et de la diffusion

- Quelles seront les formules d'organisation institutionnelle qui offriront les meilleurs avantages compte tenu des facteurs précités ?

Il semble actuellement que le monopole culturel, dans nos pays, n'ait pas apporté tout le succès espéré. La libre concurrence, cependant, telle qu'elle est pratiquée aux Etats-Unis notamment, paraît moins satisfaisante encore. Sans doute devra-t-on s'orienter vers un assouplissement des monopoles de service public par une coopération souple avec des groupes et des communautés représentatifs de la société. Cette coopération pourra s'instituer à la fois dans l'exploitation culturelle de la vidéo-cassette et de la télédistribution, peut-être même en matière de communication spatiale.

- Quels seront les procédés de production et de diffusion dans le cadre de la nouvelle organisation ?

Ces procédés ne pouvant rester les mêmes que dans les institutions "monolithiques" actuelles où la production est empreinte d'un certain autoritarisme culturel, le pluralisme, transposé au niveau de l'organisation, exigera l'éclatement des structures existantes de la conception et de la réalisation des programmes, tout en nécessitant de nouvelles formes de concertation.

- De quels facteurs politiques faudra-t-il tenir compte ?

Un exemple significatif : Dans le domaine des techniques spatiales qui internationalisent la communication, des obstacles importants peuvent se dresser par les aspirations nationalistes de divers pays. Ces obstacles sont déjà apparus dans le passé, au niveau de la communication internationale par relais hertziens.

./.

- Dans quel contexte économique s'inséreront les techniques ?

Il faudra sans doute envisager de fortes tendances monopolistiques dans "l'industrie de la communication". Quelques conglomérats internationaux tenteront de couvrir le marché mondial non seulement de l'appareillage technique mais également des messages véhiculés par les nouveaux supports. D'autre part, des monopoles commerciaux se formeront sur le plan local notamment en matière de télédistribution. Il conviendra de trouver des contrepoids à la concentration économique en faisant intervenir des institutions d'intérêt public et en promouvant toute autre action propre à garantir la multiplicité et la diversité.

I. LES TELECOMMUNICATIONS SPATIALES

A. Satellite de distribution avec stations au sol

Les apports potentiels du satellite sont nombreux.

1) en Europe, il peut

1. étendre la couverture géographique du réseau actuel de l'Eurovision et ce, à un coût avantageux. Le satellite abolit en effet la relation classique entre distance et coût : celui-ci ne diffère guère avec l'augmentation de la distance de transmission ;
2. fournir des programmes supplémentaires, nationaux ou internationaux ;
3. permettre des actions massives simultanément pour toutes les populations d'Europe, de même que des actions plus limitées pour certaines zones sous-régionales.

Considérons les possibilités d'exploitation de ce potentiel à travers les facteurs cités en liminaire.

a) Des besoins limités

Une constatation de base s'impose : le satellite de distribution est un moyen de diffusion de masse ; il se situe aux antipodes de la mini-communication vers laquelle s'orientera l'évolution future.

Il convient tout spécialement aux actions supra-nationales. Les conséquences en sont les suivantes aux différents niveaux des besoins :

./.

- C'est l'information qui semble devoir être le champ d'action prioritaire ; ce champ est déjà largement couvert par le réseau hertzien de l'Eurovision. Le satellite fournira des possibilités d'extension de ce réseau et permettra d'accélérer et d'intensifier la circulation des informations. Ces possibilités trouveront leurs limites dans la réalité sociologique de la réception. L'information est une matière qui ne convient pas indistinctement à tous les publics. Des études ont montré que les besoins diffèrent dans les groupes sociaux. A plus forte raison, l'acceptabilité de l'information varie selon les collectivités nationales. C'est de manière délibérée que l'Eurovision ne transmet en direct qu'un certain genre d'informations universellement accessibles, comme les grands événements d'actualité spectaculaire. Quant à l'actualité plus spécifique, notamment en matière politique, l'Eurovision se borne à offrir aux organismes de télévision une matière brute que ceux-ci adaptent aux contextes nationaux avant de la diffuser sur antenne. Dans ce cas, le satellite devient superflu puisque sa rentabilité particulière se manifeste essentiellement pour la technique des transmissions en direct.
- En matière de divertissement aussi, les exigences diffèrent selon les goûts et les conceptions des diverses collectivités. A cet égard, de nombreuses difficultés ont marqué les échanges et les coproductions de programmes avec les moyens traditionnels et ce, non seulement au niveau supra-national, mais même à l'intérieur de pays à communautés culturelles hétérogènes comme par exemple la Belgique. Les formes de divertissement acceptées actuellement par le plus grand nombre sur le plan européen se limitent essentiellement aux Concours de la Chanson, aux Jeux sans frontières et aux grandes compétitions sportives.
- De grands espoirs pourraient être mis dans la diffusion massive par satellite de la matière culturelle. Par la mise en commun des ressources très riches de nos pays, on pourrait concevoir d'apporter des compléments importants à la culture de chacun et de construire même un ensemble culturel européen.

Deux obstacles majeurs se dressent :

1. La difficulté de définir la matière à transmettre. D'une part, on ne manquera pas de se heurter aux nationalismes culturels antagonistes qui tenderont chacun à exercer un certain dirigisme. D'autre part, les conceptions divergent sur le rôle culturel des media de communication dans chaque société et sur les normes à respecter dans l'élaboration des programmes. Le choix final de la matière impliquera le danger d'un autoritarisme culturel permanent qui s'exprimera par une nouvelle forme de censure faite de d'addition des interdits nationaux. Sera-t-il possible et souhaitable dans ces conditions de déterminer un "tronc culturel commun".

./.

2. Quelle sera l'utilité réelle de la diffusion de cette matière ? Il ne suffit pas de la transmettre pour qu'elle soit effectivement reçue et acceptée. La culture et l'éducation, davantage encore que d'autres matières, exigent des actions ponctuelles, particulièrement adaptées à des publics déterminés. Dans les différents contextes nationaux, les aspirations culturelles sont très diversifiées. Quant à l'enseignement scolaire, universitaire et professionnel, l'esprit de base, le rythme et les procédés paraissent tout aussi variables. Y aurait-il donc réellement une demande pour une programmation multinationale avec réception simultanée ? Il semble plutôt que le satellite de distribution ne réponde guère à la spécificité de la matière culturelle dont la transmission serait assurée d'une manière plus judicieuse et plus rentable par d'autres techniques relevant de la "communication de groupe" plutôt que de la communication de masse. Dans ce sens, le satellite paraît être un instrument démesuré.

En conclusion d'une analyse des besoins, on pourrait dire que le satellite de distribution représente surtout un perfectionnement technique qui facilitera et qui permettra d'étendre les activités culturelles de l'Eurovision mais qui ne changera pas fondamentalement ces activités.

b) Nécessité d'une analyse précise de la "rentabilité" culturelle

Théoriquement, les ressources culturelles et matérielles de la production peuvent être larges, encore que certains pays éprouveront des difficultés à consentir les dépenses nécessaires. Cependant, on a vu que, dans de nombreux domaines, le "rendement" des satellites ne sera peut-être guère proportionné aux moyens investis.

Une étude détaillée sur la rentabilité du satellite devrait être faite en fonction des besoins qui paraissent assez limités. Il y aura des "trous" des temps morts, entre les moments d'utilisation prioritaire, notamment pour l'information. Il serait concevable d'y situer certaines expériences intéressantes mais qui resteraient d'importance mineure. Une matière culturelle limitée (un "tronc commun") pourrait-elle être diffusée sinon pour l'ensemble de l'Europe, tout au moins pour certaines sous-régions relevant d'un contexte relativement homogène, tels que les pays scandinaves ou les nations à langues germaniques ?

c) l'information d'actualité de masse, fonction prioritaire du satellite dans le contexte des media

Particulièrement destiné à l'information de masse, le satellite de distribution injectera des éléments d'émission aux chaînes de télévision à caractère "majoritaire" ou aux futures chaînes spécialisées en information. Dans ce sens, son utilisation pourra être importante étant donné que l'information

d'actualité connaîtra sans doute un large développement sur les réseaux "classiques" de télévision. On peut, en effet, prévoir que, face à la vidéo-cassette, les télévisions concentreront leurs efforts sur la diffusion d'éléments à faible durée de validité et que l'information d'actualité y prendra une fonction prioritaire.

Dans une mesure très réduite, l'information transmise par satellite pourrait s'intégrer à des programmes éducatifs. Certains estiment qu'elle servirait utilement à l'illustration. Néanmoins, il semble que dans le domaine culturel et éducatif, il soit préférable de recourir au satellite de diffusion directe. Celui-ci, en effet, s'adapte mieux à des actions ponctuelles et s'insère de manière plus souple à des systèmes combinés de media notamment en liaison avec la télédiffusion (cfr infra).

d) Une harmonisation difficile de l'exploitation

Les problèmes organisationnels seront complexes et se poseront à la fois aux niveaux de l'accès à la technique, des arrangements financiers et des accords culturels sur la matière à transmettre.

Il conviendrait de négocier un système d'utilisation démocratique garantissant à tous les pays concernés un accès égalitaire. Sans doute, les accords régissant l'Eurovision fournissent-ils un modèle à cet égard dont il faudra s'inspirer dans l'intérêt de tous.

Les accords sur la matière, dans la mesure où ils tendent à déborder le domaine de l'information d'actualité, devront prévoir de nouvelles formes d'échanges et de coproductions.

2) En dehors de l'Europe

Le satellite de distribution donnerait à nos pays la possibilité d'atteindre notamment l'Afrique et le Proche Orient. Son emploi y ferait l'économie des émetteurs et des réseaux hertziens.

a) L'objectif serait de répondre aux besoins éducatifs des populations visées

Cependant, pas plus que les nations européennes, celles-ci ne représentent des ensembles culturellement uniformes. Peut-être le satellite ne conviendrait-il que pour de larges actions d'éducation collective, notamment dans les domaines sanitaire, démographique, agricole. Pour ces actions, il serait éventuellement concevable de se servir d'une des grandes langues européennes en usage notamment en Afrique. Dans d'autres domaines, les obstacles que représentent la multiplicité des langues et l'extrême diversité des contextes socio-culturels limiteront la rentabilité du satellite de distribution. Cette rentabilité sera meilleure pour les pratiques d'échange et de transmission

traditionnels. Ici aussi le satellite de diffusion directe présentera des avantages plus grands. Il permettra de mieux adapter les programmes aux collectivités différentes, tout en couvrant de vastes champs géographiques. Dans ce sens, il pourrait être recommandable de négliger le stade de développement technique que représente le satellite de distribution pour passer immédiatement au stade de la diffusion directe.

b) Les ressources de la production doivent être mixtes

Pour éviter la suspicion de colonialisme culturel et pédagogique l'Europe ne devrait pas diffuser une matière conçue de façon autoritaire selon ses propres conceptions des besoins dans les pays visés. Elle fournirait, certes, une infrastructure technique. Pour les programmes, cependant, elle ferait appel aux forces culturelles indigènes auxquelles elle se limiterait à donner une assistance didactique.

Cette exigence est valable pour tout système de satellite auquel on pourrait avoir recours pour des actions hors de l'Europe. Dans ce sens, il serait également souhaitable que les satellites soient alimentés non pas à partir de l'Europe mais par des stations installées dans les pays mêmes des continents desservis.

c) Les problèmes de l'exploitation du satellite s'annonceront plus délicats encore que pour les programmes destinés à l'intérieur de l'Europe

La coordination des politiques nationales se heurtera aux visées particularistes de couvrir des zones d'influence préférentielles.

Le premier projet de satellite couvrant de larges zones extra-européennes est d'origine franco-allemande : le projet "Symphonie". Théoriquement opérationnel dès 1973, son exploitation sera marquée par les conceptions de politique culturelle particulières à ses promoteurs.

Dans quelle mesure les nouveaux projets ESRO tiendront-ils compte d'une action éventuelle au-delà des limites du continent européen ?

B. Le satellite de diffusion directe

Le satellite de diffusion offre une solution économique aux pays dépourvus d'infrastructure technique et culturelle en matière de communication audio-visuelle. Il permet de pénétrer dans de vastes zones rurales tout en donnant aux récepteurs l'accès direct aux programmes. Il rend possible la présentation simultanée de plusieurs programmes pour des groupes d'utilisateurs différents. Davantage que le satellite de distribution, il convient donc à des actions spécifiques relevant de la communication de groupe et ce, particulièrement dans le domaine culturel, voire éducatif.

a) Les avantages ne sont réels que dans les pays en voie de développement

Il semble selon les prévisions actuelles que les avantages du satellite seront plus grands pour les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés. Pour ces derniers, aucun plan d'un système de diffusion directe par satellite n'a encore été présenté. En effet, si les avantages culturels au sens large peuvent être réels, l'organisation de la réception pose des problèmes financiers importants.

b) Investissements démesurés en Europe

Le satellite de diffusion avec installations de réception collective pourrait théoriquement fonctionner dès 1975. Cependant, la réception communautaire n'est plus praticable en Europe que dans des groupes spécifiques, nettement structurés et bien motivés.

La réception par postes domestiques adaptés au moyen d'un dispositif spécial serait en principe réalisable à la même époque. Néanmoins, en raison du coût très élevé de cette adaptation des récepteurs individuels, le système ne serait probablement opérationnel que plusieurs années plus tard. Il restera pourtant peu rentable, étant donné la disproportion entre les investissements financiers et les services rendus. Une grande partie de ces services pourrait être assurée par d'autres moyens.

c) Nécessité de combinaison avec d'autres techniques

Ce n'est guère avant quinze ans qu'on pourra mettre au point un satellite suffisamment puissant pour la réception sur postes individuels non modifiés. La seule possibilité d'obtenir une meilleure rentabilité en réduisant le coût de la réception est actuellement de combiner le satellite avec d'autres moyens de transmission à partir d'un récepteur collectif. Il serait en effet concevable de l'intégrer à un réseau de communications par câbles de télédistribution et par relais hertziens.

Le satellite de diffusion directe représente donc un système perfectionné de diffusion permettant plusieurs modes de réception.

Dans ce sens, il pourrait jouer un certain rôle dans un système "multi-media" qui exige des différentes techniques une grande souplesse d'utilisation.

Cependant, dans nos pays, ce rôle ne sera toujours que relativement limité étant donné que le satellite conviendrait pour des usages très spécifiques : pour l'injection dans ce système d'éléments à durée de validité limitée et pour des actions culturelles et éducatives restreintes visant des communautés d'intérêt dispersées géographiquement (par exemple : interconnexions entre des institutions d'enseignement et de recherche telles que les universités européennes).

d) Problème du contrôle de la matière diffusée

Au niveau de l'organisation institutionnelle, les questions d'harmonisation politique, juridique et culturelle se poseront de manière particulièrement aiguë puisque le système offre peu de possibilités de contrôle de la matière reçue directement par le particulier.

II. LA TELEDISTRIBUTION

Dans un avenir proche, les avantages de la télédistribution sont de trois ordres principalement :

1. Une meilleure "couverture" technique et géographique. La télédistribution efface les zones d'ombre dans les agglomérations à constructions massives et permet d'atteindre des régions lointaines, défavorisées soit par la distance soit par des obstacles naturels.

Généralement, la télédistribution garantit aussi une meilleure qualité de l'image transmise.

2. Une extension des possibilités de transmission simultanée des programmes. Les récepteurs peuvent avoir accès à un plus grand nombre de chaînes déjà existantes.
3. La création de programmes nouveaux. Les programmes peuvent être réalisés et diffusés non seulement par les organismes existants, mais également par et pour des collectivités qui se caractérisent par la communauté des intérêts et des besoins. C'est là sans doute l'avantage majeur de la télédistribution.

Accessoirement, celle-ci rend possible la simplification des appareils récepteurs et la suppression des antennes.

Pour un avenir plus lointain, on peut prévoir la liaison du récepteur avec une vidéothèque ou avec des ordinateurs intégrés à un système d'enseignement, l'"imprimante" à domicile et surtout la communication à deux sens, le "feedback" instantané. Pour pouvoir en tenir compte, il faudra déterminer dans quelle mesure ces réalisations relèvent encore de la science-fiction pure ou existent déjà à l'état de maquettes de laboratoire.

a) Une multiplicité de besoins nouveaux dans des communautés restreintes

Les diverses possibilités de la télédistribution pourront certainement répondre à de multiples besoins réels, à condition qu'on tienne compte de certains impératifs fondamentaux. L'organisation culturelle et économique de la télédistribution devra être étroitement adaptée au contexte actuel des autres techniques de communications.

L'augmentation des possibilités de captation des programmes existants n'élargit pas nécessairement les possibilités de choix du public. La plupart des chaînes des télévisions européennes sont des chaînes à caractère majoritaire. L'offre, quant aux genres d'émission, est relativement uniforme. Dans certains cas, des formes de concurrence peuvent apparaître qui menacent l'équilibre toujours difficile que s'efforcent de maintenir notamment les organismes de service public entre l'action culturelle et le divertissement.

La télévision francophone en Belgique, par exemple, semble faire l'expérience d'une telle concurrence que lui livre un organisme d'orientation commerciale d'un pays limitrophe.

Dans ce sens, il conviendrait de veiller à ce qu'en favorisant la création de programmes supplémentaires, la télédistribution n'élargisse pas davantage encore l'offre des nombreuses chaînes majoritaires. L'injection dans les câbles de fortes doses d'émissions populaires enlèverait aux organismes existants les instruments d'une politique culturelle efficace. Il faudra éviter le modèle américain qui montre que la multiplicité peut aboutir à l'uniformisation dans la médiocrité.

La notion de diversification doit désormais inclure à la fois les postulats de l'originalité et de la complémentarité. La télédistribution ne répondra à ses meilleures possibilités que si elle apporte "autre chose" que les services existants. Complémentaires à ceux-ci, les nouveaux services devront nécessairement s'insérer dans le courant général de la spécialisation, voire de la communication de groupe.

Il existe en effet des besoins très spécifiques auxquels ces services par câble pourraient répondre peut-être mieux que d'autres. Encore faudrait-il mesurer ces besoins de manière précise et déterminer les fonctions exactes que pourrait remplir la télédistribution.

Un exemple d'action prioritaire dont il faudrait étudier en détail les modalités est l'animation urbaine. De premières expériences faites notamment aux Etats-Unis ne permettent que des jugements très nuancés. Il semble que les actions locales puissent avoir un succès certain dans des communautés fortement structurées et motivées, à condition toutefois qu'elles bénéficient d'un soutien financier et culturel important. Souvent, cependant, elles n'attirent que peu l'attention ; en tout cas, un programme communautaire seul n'a guère assez de force d'attraction pour faire souscrire le public à la télédistribution ; le succès de celle-ci dépend avant tout du nombre de programmes existants qu'elle relaie. L'expérience canadienne semble confirmer cette constatation.

Des besoins particuliers peuvent être satisfaits aussi dans le domaine éducatif. Il y aurait lieu de suivre de près certaines expériences amorcées dans des communautés géographiquement limitées, comme par exemple les écoles d'une ville.

Des chaînes de service sont apparues notamment aux Etats-Unis. Elles paraissent sans grande originalité puisqu'elles se limitent le plus souvent à relayer les services existants (par exemple l'information fournie par les agences de presse). Elles ne peuvent en tout cas guère servir de modèle. Une évaluation détaillée des nécessités dans nos pays par rapport aux services existants devrait être à la base de recommandations pour des initiatives nouvelles.

b) Importance de moyens financiers et culturels suffisants

Dans l'évaluation des apports potentiels de la télédistribution, les ressources aux niveaux de la production et de la consommation doivent certainement jouer un rôle important.

Du point de vue matériel, ces ressources sont étroitement liées : en principe, les abonnés à la télédistribution fournissent les moyens de production. Peut-être est-ce là un des obstacles les plus sérieux au développement d'expériences intéressantes. La production de télévision coûte cher, non seulement dans les services publics. Dans le domaine de l'animation urbaine, par exemple, les projets les mieux assurés n'échappent pas aux difficultés financières, comme le montre l'initiative "Open Channel" à Manhattan/New York. Si les abonnés ne sont pas disposés à consentir des dépenses particulières, les expériences locales sombrent dans la médiocrité ou, au cas où leur maintien n'est pas imposé par des prescriptions spéciales, doivent être suspendues.

Pourrait-on imaginer des moyens d'encouragement et de soutien particuliers pour certaines formes d'actions intéressantes ?

Ces moyens devraient tenir compte aussi des besoins culturels de la production. Sans doute, certaines expériences souffrent-elles d'insuffisances quant à la qualification des collaborateurs et quant à la matière traitée. Les ressources culturelles d'une communauté ne sont pas inépuisables. Tout au moins demandent-elles un renouvellement constant par des actions de formation et de stimulation.

c) Facilités de combinaison fonctionnelle avec d'autres media

Technique très souple, la télédistribution peut convenir à de nombreux usages.

Ses meilleurs avantages, cependant, consistent à apporter des éléments originaux dans le domaine notamment de la communication de groupe. Ainsi on peut concevoir une certaine "division du travail" fonctionnelle entre les media.

La télédistribution dans ses programmes nouveaux offrirait à des publics restreints l'actualité, le direct, tout ce qui est de durée limitée. Elle adapterait ces éléments aux exigences des groupes de récepteurs. Dans certaines matières, elle pourrait s'alimenter à un satellite de diffusion directe qui transmettrait certains faits d'actualité destinés à l'illustration de l'enseignement par exemple. Pour des matières moins liées à l'immédiat, la télédistribution ferait appel aux vidéo-cassettes qui apporteraient certaines formes de divertissement, les émissions culturelles au sens large et les programmes strictement éducatifs. Il conviendrait cependant de déterminer dans quelle mesure le jumelage entre télédistribution et vidéo-cassettes est compatible avec la recherche de l'originalité.

Aux Etats-Unis, quand les expériences locales rencontrent des difficultés, les organisateurs tendent à combler les lacunes par du software peu coûteux acheté à l'extérieur. La production originale est remplacée par le divertissement stéréotypé. Il y a donc un danger réel que la complémentarité entre les techniques conduise à une nouvelle uniformisation de l'offre.

Si la télédistribution convient en priorité pour des actions rapides et directes, elle peut néanmoins servir aussi de support à des actions permanentes et progressives, notamment en matière éducative. Dans des communautés géographiques limitées, telles que les écoles d'une ville, elle assure le flot continu de la matière d'enseignement selon une planification précise.

./.

d) Trois formules d'organisation

On assistera sans doute à de fortes tendances monopolitiques sur le "marché" de la télédistribution : monopoles locaux, centraux, commerciaux, de service public.

C'est en fonction de la politique socio-culturelle globale dans chaque pays qu'il faudra décider d'un système de gestion, éventuellement en vue d'équilibrer ce marché.

Trois formules d'organisation peuvent s'offrir :

- Le régime de libre concurrence

Il sera certainement désavantageux pour la poursuite d'une politique culturelle judicieuse, notamment au sein des organismes existants de service public. Il risquera de favoriser le nivellement de la qualité et l'uniformisation de l'offre.

- Le régime "autoritaire" basé sur le dirigisme culturel

Dans ce cas, la télédistribution représenterait un moyen de transmission supplémentaire dans le cadre d'un organisme monopolistique.

Cependant, il semble que dans nos pays le monopole culturel de la radio-télévision de service public n'ait pas apporté toutes les satisfactions qu'on pouvait en attendre. On peut estimer que l'organisation devrait s'ouvrir davantage aux multiples forces sociales et culturelles dans une société dont le caractère pluraliste s'affirme toujours davantage.

- Le régime d'association des organismes publics avec des groupements divers

Peut-être est-ce la formule qui correspond le mieux à la nécessité à la fois d'assurer une politique culturelle certaine et de garantir la multiplicité des aspirations et des expressions. L'association peut être souple et s'adapter étroitement à l'objet. Elle peut avoir lieu soit au niveau local, soit au niveau national en vue de la réalisation d'objectifs déterminés.

III. LES VIDEO-CASSETTES

La vidéo-cassette est un support particulièrement souple et mobile, d'un maniement très facile. Elle peut permettre une extrême diversification des genres de productions audiovisuelles. De ce fait, elle peut étendre à l'infini les possibilités de choix du public. Elle s'adapte aussi bien aux actions pour publics de masse et aux actions très limitées et spécifiques.

a) Priorité des besoins culturels et éducatifs aux niveaux individuel et communautaire

Tout en pouvant répondre à une multitude de fonctions, la vidéo-cassette semble prédestinée à toutes actions exigeant une certaine permanence.

Parmi celles-ci, il y a notamment l'éducation au sens large, dont les besoins sont extrêmement diversifiés et s'individualisent toujours davantage.

- Dans le cadre de l'enseignement, à la fois scolaire et professionnel, la fonction première de la vidéo-cassette sera sans doute de fournir une introduction, une initiation de base et une illustration de l'action personnelle.
- De même, dans l'éducation des adultes, la cassette apporte un manuel et un dictionnaire sous forme d'images animées.
- Dans le domaine du divertissement, beaucoup de besoins sont déjà assurés. Le succès de la vidéo-cassette y dépendra essentiellement de la compétitivité de son coût avec celui des autres moyens de transmission. Le jour où la cassette sera réellement compétitive sur le marché du divertissement, le domaine de la fiction notamment pourrait devenir un champ de développement important.

Il faut bien dire qu'actuellement les premières réalisations en cette matière se caractérisent par la médiocrité et la banalité. Pour conquérir un marché réel, la cassette devra pouvoir soutenir la concurrence des autres media aussi sur le plan de la qualité.

- En information, la vidéo-cassette pourrait jouer un certain rôle dans la promotion du documentaire, à la fois socio-politique et artistique. L'information d'actualité restera la fonction privilégiée de la télévision et de la télédistribution jusqu'au moment, encore lointain, du développement du journal-vidéo.

b) Interdépendance étroite entre production et consommation

Ne rencontrant guère de besoins urgents au niveau du grand public, le développement massif de la vidéo-cassette sera pendant longtemps encore très sensible à la concurrence des autres moyens techniques. On a vu qu'en France, par exemple, c'est seulement après 1975 que s'ouvriront des possibilités assez larges de consommation pour des cassettes relativement peu coûteuses.

De toute manière, le coût de la cassette dépendra de la standardisation de la production et de l'organisation rationnelle de la diffusion, problèmes qui sont loin d'être résolus. Après le premier enthousiasme, un certain découragement, tout au moins un attentisme prudent se manifeste parmi les producteurs et les premiers clients potentiels. Fait symptomatique peut-être aux Etats-Unis : la C.B.S. vient de se retirer de la production de cassettes selon le procédé E.V.R.

En attendant la rentabilité de la cassette pour grand public, dans quelle mesure pourra-t-on compter sur le marché institutionnel ?

Il y a certes des secteurs riches qui consentiront aisément les investissements nécessaires pour des dispositifs provisoirement assez coûteux. Mais il y aura toute une partie de ce marché potentiel qui se montrera sans doute assez réticent : l'enseignement scolaire et même universitaire. Les réticences reposeront à la fois sur des raisons matérielles et culturelles. D'une part, les institutions d'enseignement hésiteront devant les dépenses nécessaires étant donné leurs budgets souvent réduits. D'autre part, elles ne se départiront peut-être que très progressivement d'une certaine méfiance à l'égard de ce nouvel instrument d'enseignement audio-visuel. C'est à cette même méfiance traditionnelle devant les auxiliaires techniques que s'est souvent heurtée la télévision scolaire "classique". Dans de nombreux pays, celle-ci n'a pu être introduite que très progressivement dans les institutions d'enseignement et n'y est toujours qu'insuffisamment répandue.

En ce qui concerne les ressources culturelles de la production, elles paraissent très abondantes et ce, notamment en raison de la possibilité de transcription de programmes de télévision existants qui, ainsi, perdent leur caractère éphémère.

Cependant, comme pour la télédistribution, il convient de veiller à ce que le nouveau médium fournisse un enrichissement de la communication en apportant des créations originales. Dans ce sens, il faut assurer à un maximum de créateurs la possibilité d'avoir accès au médium.

En Suède, une formule particulière de gestion de la production vient d'être instituée par la fondation d'un organisme chargé de promouvoir la cassette dans l'intérêt public.

c) Dangers de la complémentarité des media : l'uniformisation par l'appauvrissement de la création

L'exigence de la multiplicité des créateurs va de pair avec celle de la spécificité des créations. Il faudrait toujours être conscient du fait que, vu le contexte des media, la vidéo-cassette convient avant tout à la "mini-communication"; les exigences de la communication de masse sont déjà largement satisfaites par la télévision.

Ainsi, les techniques peuvent être complémentaires alors qu'a priori on avait estimé qu'elles seraient concurrentes.

Il faudra cependant veiller à ce que cette complémentarité n'enlève pas à la télévision ses fonctions de productrice d'émissions originales même dans les domaines d'activité qui seront plus largement couverts par d'autres techniques. Pour éviter l'uniformisation et l'appauvrissement, chacun des media devrait avoir un large pouvoir de création.

La création sera abondante surtout dans les matières où se manifeste le mieux la spécificité de chaque technique. Répétons que selon cette spécificité les fonctions prioritaires seraient :

- pour la télévision :
 - l'actualité dans tous les domaines
 - les actions majoritaires
- pour la vidéo-cassette :
 - les matières présentant une certaine permanence de validité
 - les actions spécifiques, notamment dans le domaine éducatif
 - certaines formes de divertissement
- pour la télédistribution :
 - actions de durée relativement limitée pour publics spécifiques divers
 - mais actions d'éducation progressive et permanente pour publics géographiquement restreints.

d) Des contrepois nécessaires aux monopoles internationaux

Sur le marché de la vidéo-cassette, les tendances à la concentration seront plus fortes encore que pour la télédistribution. Dans une industrie de production technique et culturelle très atomisée se formeront de grands ensembles internationaux qui étendront leurs influences dans tous les domaines de l'audio-visuel.

Il sera nécessaire de prévoir des contrepois à cette évolution en trouvant des formules d'organisation en équilibre entre la libre concurrence et le dirigisme autoritaire.

A N N E X E

Liste des études prospectives sur
"La télévision, les techniques nouvelles de diffusion
et le développement culturel"

- "Evolution générale des moyens traditionnels de communication de masse"

par Dr. U. MAGNUS
Medienreferent in der Intendanz des Westdeutschen Rundfunks
Cologne
- "A propos d'un satellite européen - Problèmes et perspectives"

par M. BEZENCON
Président de l'Union Européenne de Radiodiffusion
Directeur général de la Société Suisse de Radio-Diffusion
Berne
- "Usages culturels d'un satellite européen avec stations réceptrices"

par R. LEFRANC
Directeur du Centre audio-visuel de l'Ecole normale supérieure
Saint-Cloud
- "La télédistribution dans le monde d'aujourd'hui"

par G. THOVERON
Chargé de recherches à l'Institut de Sociologie
Université Libre
Bruxelles
- "Perspectives d'évolution de la télédistribution"

par J. GARCIA JIMENEZ
Radiotelevision espanola
Madrid
- "Les cassettes audio-visuelles : perspectives en Europe"

par Dr. L. BERETTA ANGUISSOLA
Directeur général adjoint de la R.A.I.
Rome

- "Information et délassement par les moyens audio-visuels"

par Dr. J. KNOLL
Institut de Pédagogie,
Ruhr-Universität
Bochum

- "La vidéo-cassette"

par J.C. BATZ
Directeur du Centre d'étude du cinéma, de la radio-
télévision et du théâtre
Institut de Sociologie
Université Libre
Bruxelles

- "Problèmes de production des programmes destinés aux cassettes"

par M. A. FRANCOIS
Directeur chargé de l'Inspection générale
O.R.T.F.
Paris

- "Evolution des réseaux de télévision de services publics"

par M. P. SCHAEFFER
Chef du Service de la Recherche
O.R.T.F.
Paris

- "La prévision en technologie culturelle"

Fondation pour le Développement culturel
Paris

- "Réflexions sur une production de télévision par et pour des communautés restreintes"

Fondation pour le Développement culturel
Paris

- "La diffusion par satellite à l'intention de l'Europe"

par E. PLOMAN
Executive Director
International Broadcast Institute
Londres.